

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LA POPULATION ACTIVE DEVRAIT ENCORE AUGMENTER PENDANT UNE DIZAINE D'ANNÉES *

La population active future poursuivrait sa croissance et augmenterait d'un million et demi de personnes d'ici 2006 pour des raisons essentiellement démographiques. Après cette date, l'arrivée à l'âge de soixante ans des premières générations de l'après-guerre inverserait la tendance : la population active devrait alors commencer à diminuer. Mais à l'horizon 2015, l'effet du retournement resterait modéré. Elle devrait comporter encore moins de jeunes et plus de femmes qu'aujourd'hui.

Par la suite, de nouvelles générations, qui ne sont pas encore nées aujourd'hui, arriveront progressivement sur le marché du travail. Dans l'hypothèse d'un prolongement de la tendance à la diminution de la fécondité, la baisse de la population active devrait alors graduellement s'accroître. Vers 2035, le nombre d'actifs retrouverait son niveau actuel. Cette baisse pourrait toutefois être contrecarrée par une hausse de la fécondité, un appel à la main-d'oeuvre étrangère ou une remontée de l'âge effectif de cessation d'activité.

La population active devrait croître jusqu'en 2006

La population active devrait croître d'environ 165 000 personnes par an d'ici la fin du siècle soit à un rythme un peu inférieur à son évolution des dix années précédentes (+ 178 000) (1). Cette progression ralentirait entre 2001 et 2005 (+124 000). Puis, à partir de 2006 le nombre d'actifs diminuerait constamment, d'abord faiblement (-20 000), puis de façon plus im-

** Ce Premières Synthèses rend compte des principaux résultats des travaux de projection de population active réalisés conjointement par l'INSEE, la DARES et le Commissariat Général du Plan au sein d'un groupe de travail inter-administratif comprenant également la Direction de l'Évaluation et de la Prospective et la Direction de la Prévision. Il paraît au même moment que les numéros spéciaux d'Économie et Statistique (n° 300 de décembre 1996) et d'INSEE Premières consacrés à ce thème.*

(1) - On a privilégié ici une acception assez large de la population active afin de rendre compte de l'évolution des ressources en main-d'oeuvre «potentielles» (encadré 1). Elle correspond donc au concept d'activité du recensement, préférable ici à celui du BIT. Une projection d'actifs au sens du BIT aurait notamment donné une évolution moindre sur la période 1995-2000 (évolution annuelle moyenne d'environ 140 000) (encadré 2).



portante (- 40 000 puis - 70 000) (graphique 1 et tableau 1).

Ces résultats se fondent sur la prolongation des tendances des trente dernières années, concernant tant la démographie que les comportements d'activité. Ce scénario "tendanciel" suppose donc une poursuite du ralentissement de la fécondité (1,8 enfant par femme), ainsi qu'un apport migratoire annuel net voisin de celui observé depuis le milieu des années soixante-dix (+50 000). La participation au marché du travail des hommes de trente à cinquante-quatre ans resterait stable. L'activité féminine continuerait à progresser. Celle des jeunes et des personnes de plus de cinquante-cinq ans poursuivrait sa décroissance.

De 2001 à 2005 ce sont les actifs les plus âgés qui contribueraient à la forte croissance de la population active. De 2006 à 2010 la décroissance des hommes ne serait plus compensée par la hausse du nombre des actives. Entre 2011 et 2020, le nombre des actifs les plus âgés augmenterait encore. Enfin, après 2021, le recul serait commun à toutes les catégories d'actifs.

L'incidence prépondérante de la démographie

L'évolution de la population active est fortement liée à celle de la population en âge de travailler. La progression rapide entamée au milieu des années soixante résulte de l'arrivée sur le marché du travail des générations du baby-boom. C'est l'arrivée progressive de ces générations à l'âge de soixante ans, âge légal actuel de la retraite, qui devrait provoquer la décroissance de la population active à partir de 2006.

Le taux d'activité moyen (proportion d'actifs dans la population âgée de 15 ans et plus), stable durant les vingt-cinq dernières années aux alentours de 55 %, devrait rester à ce niveau durant les dix an-

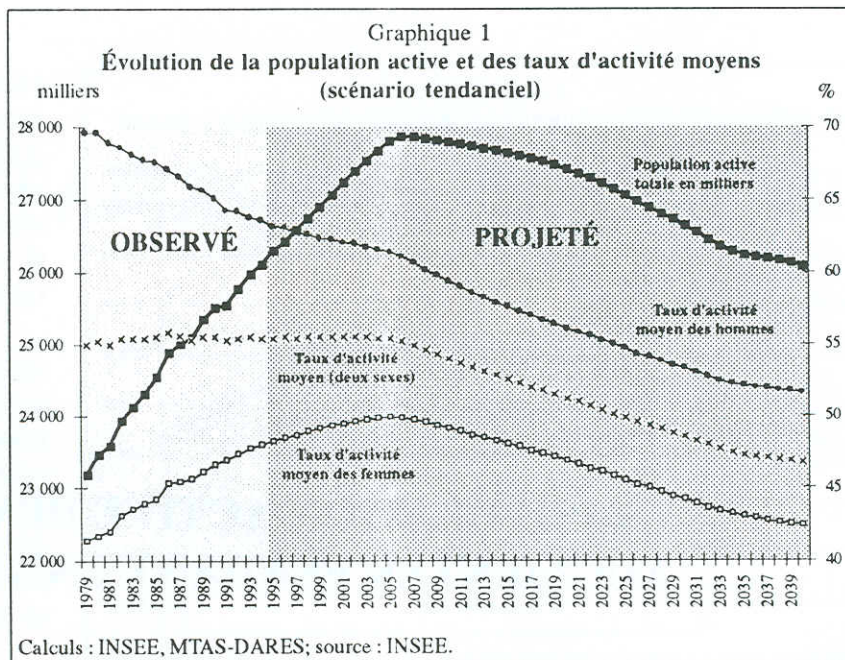


Tableau 1
Évolution annuelle moyenne de la population active selon le sexe et l'âge (scénario tendanciel)

Variations annuelles moyennes (en milliers)

	1/1/1995 1/1/2001	1/1/2001 1/1/2006	1/1/2006 1/1/2011	1/1/2011 1/1/2021	1/1/2021 1/1/2040
Total	+165	+124	-20	-41	-67
dont :					
hommes	+33	+27	-42	-34	-38
femmes	+132	+97	+22	-7	-29
dont :					
15-24 ans	-80	-5	-3	-5	-5
25-54 ans	+218	-35	-29	-53	-51
55 ans et plus	+27	+164	+12	+17	-11

Afin d'obtenir une variation annuelle cohérente pour la période 1995 - 2000, on a considéré ici la population active projetée au 1^{er} janvier 1995 et non pas l'observée.

Sources et calculs : INSEE, MTAS-DARES.

Tableau 2
Évolution de la structure de la population active par sexe et groupe d'âge (scénario tendanciel)

En % du total

	1968	1995	2000	2005	2015	2025	2040
Hommes							
moins de 25 ans	12,2	5,3	4,2	4,1	4,0	3,9	3,9
25 - 54 ans	41,5	44,3	44,6	42,4	41,4	41,0	41,0
55 ans et plus	11,8	5,3	5,0	6,6	6,7	6,9	6,7
Ensemble	65,5	54,9	53,8	53,2	52,1	51,8	51,6
Femmes							
moins de 25 ans	8,7	4,1	3,4	3,4	3,3	3,2	3,3
25 - 54 ans	18,9	36,9	39,0	38,3	38,6	38,5	38,7
55 ans et plus	6,9	4,1	3,8	5,2	6,0	6,5	6,4
Ensemble	34,5	45,1	46,2	46,9	47,9	48,2	48,4
Total							
moins de 25 ans ...	20,9	9,4	7,6	7,5	7,3	7,1	7,2
25 - 54 ans	60,4	81,2	83,6	80,7	80,0	79,5	79,7
55 ans et plus	18,7	9,4	8,8	11,8	12,7	13,4	13,1

Sources et calculs : INSEE, MTAS-DARES.

nées qui viennent (graphique 1). Cette stabilité globale masque des évolutions opposées : forte croissance pour les femmes, baisse pour les jeunes et les plus âgés. Le taux d'activité moyen devrait baisser par la suite en raison du vieillissement de la structure de la population totale.

Une population active qui restera concentrée sur les 25 - 54 ans

La population active resterait largement concentrée aux âges intermédiaires (25-54 ans). La spécificité de la France par rapport à ses principaux voisins se trouverait ainsi confirmée. Cette classe d'âge représente désormais plus de 80 % des actifs, contre à peine plus de 60 % il y a vingt-cinq ans (tableau 2). Son poids s'accroîtrait encore, pour atteindre près de 84 % en 2000, puis se stabiliserait autour de 80 %. Celui des plus âgés, qui n'avait cessé de diminuer, augmenterait au contraire en raison du vieillissement des générations nées après-guerre.

De moins en moins de jeunes dans l'activité

De 1968 à 1995, la part des moins de 25 ans dans la population active a diminué de moitié. Elle est désormais inférieure à 10 %, du fait de la baisse de leur participation à l'activité bien plus que de l'affaiblissement de leur poids démographique. Durant cette période, le taux d'activité des jeunes a en effet chuté très fortement, passant de 54 % à 31 %. Pour les 15-19 ans, la baisse a été régulière, pour les 20-24 ans, elle a commencé au milieu des années quatre-vingt.

Cette évolution est la conséquence directe du développement considérable de la scolarisation. L'offre scolaire a été massivement développée, surtout depuis dix ans, quantitativement (avec notamment

l'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat) et qualitativement (par la mise en oeuvre de nouvelles formules, à l'exemple des baccalauréats professionnels). Parallèlement, les difficultés d'insertion sur le marché du travail, surtout pour les non-qualifiés, ont amené jeunes et parents à considérer qu'un niveau d'études élevé est la meilleure garantie contre le chômage.

Le développement de la scolarisation peut-il encore se poursuivre ? Le Ministère de l'Éducation Nationale prévoit une stabilisation des taux de scolarité dans les années à venir, ce qui constituerait une inflexion importante par rapport à la tendance récente (*Baraille et Esquieu, 1995*). Ceci conduit à faire l'hypothèse d'un ralentissement du développement de la scolarisation dès le début du siècle prochain et donc d'une stabilisation assez rapide du taux d'activité des moins de 25 ans aux alentours de 26 %.

En conséquence, la part des jeunes dans l'activité diminuerait encore fortement d'ici 2000, passant de 9,4 % en 1995 à 7,6 %, puis se stabiliserait progressivement.

Une stabilisation progressive de la part des plus âgés

La population active française se caractérise par une faible participation à l'activité des personnes âgées de plus de 55 ans. Leur part dans la population active est passée de 18,7 % à 9,4 % de 1968 à 1995, leur taux d'activité chutant de 31,5 % à 16,5 % (2). Ce mouvement s'explique par le déclin de certaines catégories de non-salariés qui, traditionnellement, partent à la retraite à des âges élevés (agriculteurs par exemple) et surtout par la mise en oeuvre de politiques de retrait d'activité plus précoce (prétraitements à partir du début des années soixante-dix, puis abaissement de l'âge légal de la retraite à 60 ans en 1983).

Aujourd'hui, il n'y a quasiment plus d'actif de plus de 70 ans et ceux de 65-69 ans sont très peu nombreux. Mais, c'est dans la classe d'âge 60-64 ans que la proportion d'actifs a le plus diminué entre 1968 et 1995 (de 65,7 % à 16,5 % chez les hommes et de 32,4 % à 14,6 % chez les femmes).

La projection dite «tendancielle» est fondée sur le maintien des conditions juridiques et des comportements actuels en matière de retraite. Comme l'ont montré plusieurs études, les mesures d'allongement des durées de cotisation nécessaires à l'obtention de la retraite à taux plein prises en 1993 n'auraient, dans cette perspective, qu'un impact réduit sur l'activité future, au moins à moyen terme (*Blanchet, Marioni, 1996*). Elles permettraient de stabiliser le taux d'activité des 60-64 ans à des niveaux à peine inférieurs aux taux actuels. Pour les hommes de 55-59 ans, la baisse des taux d'activité (82,5 % en 1968, 80 % en 1995) se poursuivrait (77,5 % à terme); chez les femmes, la hausse continuerait, le taux se rapprochant de 70 %.

En conséquence, la baisse du taux d'activité des plus de 55 ans se poursuivrait de manière ralentie avec une stabilisation aux alentours de 13 %. Mais elle serait largement compensée par l'augmentation du poids de la classe d'âge. Au total, la part des actifs de plus de 55 ans diminuerait jusqu'à un peu moins de 9 % au début du siècle prochain, puis remonterait pour dépasser légèrement 13 % après 2015 (ce qui reste très inférieur aux 18,7 % de 1968).

Des comportements d'activité féminins qui se rapprochent de ceux des hommes

Depuis vingt-cinq ans, le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans est stable et voisin de 95 % (gra-

(2) - Les taux d'activité de la classe d'âge 55-59 ans tiennent compte des préretraités et des dispensés de recherche d'emploi (encadré 1).

phique 2). L'hypothèse est faite ici qu'il en sera de même dans l'avenir. Le taux d'activité des femmes n'a en revanche cessé d'augmenter, passant de 45 % en 1968 à presque 80 % en 1995 (graphique 3).

Cette progression a de multiples explications d'ordre à la fois social et économique. Elle est liée aux transformations importantes de l'emploi (tertiarisation, développement du temps partiel, etc.) et à la généralisation du double salaire comme norme de niveau de vie. On peut aussi la relier aux changements intervenus dans la sphère familiale, notamment à la baisse de la fécondité et la hausse du divorce, bien qu'il soit difficile d'établir des causalités claires en ce domaine (Desplanques, 1993) (3).

Quoiqu'il en soit, on peut supposer que les phénomènes qui poussent à la hausse de l'activité féminine continueront d'exister, en France, comme dans la plupart des pays européens. Mais quel en sera le niveau maximum ? Dans les pays où la participation des femmes est la plus forte, les pays scandinaves, elle atteint 90 % des classes d'âge de 25 à 49 ans. Par ailleurs, le passé a montré que le comportement des femmes face à l'activité ne change pas lorsqu'elles vieillissent. En d'autres termes, lorsqu'une femme a souhaité, à un moment donné, être active, elle le reste généralement. Les taux actuels de participation à l'activité des femmes les plus jeunes annonceraient ainsi ceux des femmes plus âgées dans les années à venir. Ils progresseraient donc encore fortement, surtout pour les plus de 40 ans, jusqu'à 90 % pour les 25-29 ans, 87,5 % pour les 30-49 ans et 85 % pour les 50-54 ans.

Le nombre de femmes actives continuerait donc à augmenter jus-

(3) - La seule certitude, sur ce point, est qu'on ne peut réduire la hausse de l'activité à une conséquence de la baisse de la fécondité. En effet, cette hausse de l'activité est générale et s'observe quelle que soit la charge de famille (Blanchet, Pennec, 1996).

Encadré 1

MÉTHODES, CONCEPTS ET UTILISATIONS DES PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE

L'exercice de projection de population active qui sert de base à cette présentation fait l'objet d'une publication détaillée dans un numéro spécial d'INSEE RESULTATS (à paraître début 1997) «Projections de population active 1995-2040».

Les projections de population active ont plusieurs usages. Selon qu'elles servent à établir les conditions d'offre de l'économie, à éclairer les besoins d'emploi, ou à prévoir le chômage, l'horizon, la précision, la méthode de projection, la catégorie de population active de référence, peuvent varier. Ici, les projections visent surtout le moyen-long terme, dans une approche en termes de «ressources en main-d'oeuvre» (voir encadré 2 pour une présentation de projections dans une optique de plus court terme). La méthode utilisée reste globalement la même que dans les exercices antérieurs de projection (voir bibliographie). Cependant, l'analyse variantielle, étoffée, conduit dans certains cas à sortir de ce cadre méthodologique.

Une approche large des ressources en main-d'oeuvre

Les ressources en main-d'oeuvre de l'économie comprennent en principe toutes les personnes susceptibles de participer à la production, même marginalement, et même si l'état du marché du travail au moment de l'observation ou de la projection conduit certaines d'entre elles à s'en retirer. Pour s'approcher de cette définition, large, de la population active, on s'appuie sur la mesure «au sens du recensement», qui correspond à la réponse spontanée des personnes interrogées à une question sur leur statut vis-à-vis de l'activité : «travaillez-vous, êtes-vous chômeur, militaire du contingent, étudiant, retraité, femme au foyer, inactif ?». En outre, pour effectuer la projection, les préretraités et les dispensés de recherche d'emploi âgés de 50 à 59 ans ont été réintroduits dans la population active.

Des hypothèses implicites d'indépendance entre activité et démographie

La méthode de projection, utilisée ici combine des projections démographiques réalisées par ailleurs (voir bibliographie), et celle des taux d'activité, au centre de cet exercice. Ainsi, les hypothèses démographiques (fécondité, mortalité et solde migratoire), et celles portant sur les comportements d'activité, sont ici traitées de manière indépendante.

Par ailleurs, on distingue des catégories d'actifs selon le sexe et l'âge en projetant de manière indépendante les taux d'activité de ces catégories, ce qui supprime tout effet de génération. Cette méthode est très restrictive lorsque les générations ont des comportements clairement différents : l'entrée des jeunes dans l'activité, de plus en plus tardive, peut avoir des conséquences importantes sur l'âge de leur départ à la retraite ; des taux d'activité féminine sensiblement plus élevés pour les générations d'après guerre induisent des ruptures successives à tous les âges actifs, au fur et à mesure du vieillissement de ces générations. Ces phénomènes générationnels peuvent néanmoins être indirectement pris en compte, lorsqu'on établit les taux limites, ou dans le cadre de variantes s'appuyant sur des méthodes alternatives (voir infra).

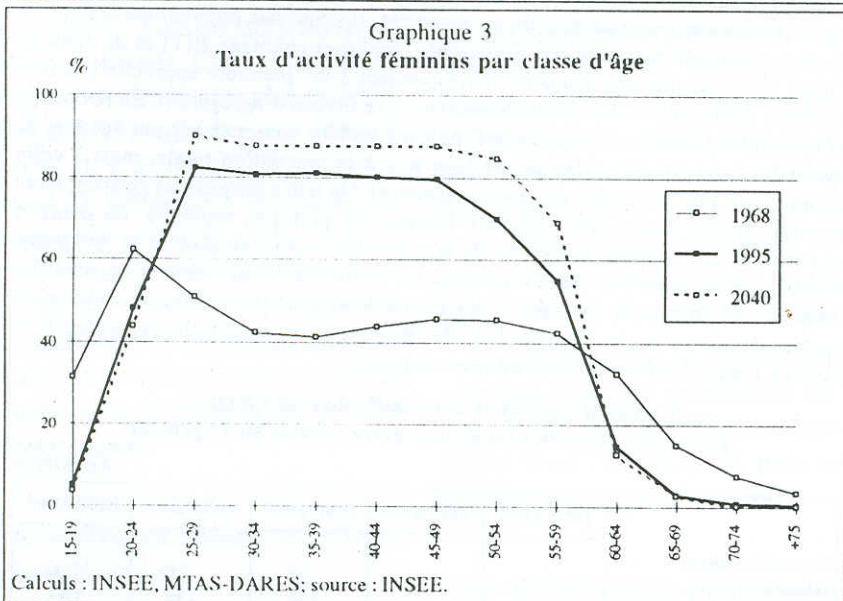
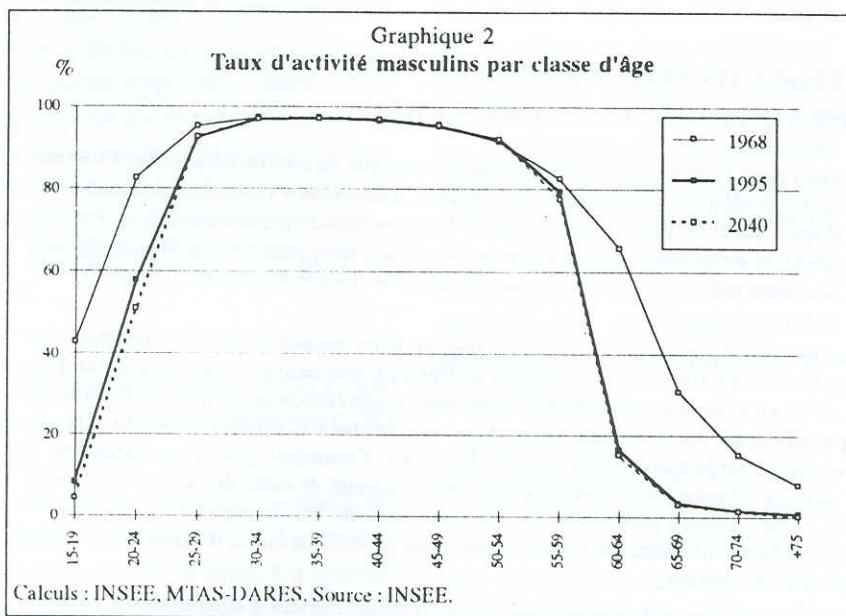
Une loi d'évolution des taux d'activité

La loi d'évolution des taux d'activité retenue est le plus souvent une loi logistique (1) estimée sur la période 1968-1995. Cette loi décrit la transition d'un état statistique initial (faibles taux d'activité féminine, par exemple) vers un état final (taux élevés), en passant par une phase de décollage lent, puis d'accélération, puis de ralentissement à l'approche de la limite supérieure. Il faut donc choisir des taux d'activité limites, représentant les régimes, passé et futur.

Les taux d'activité des hommes âgés de 30 à 54 ans n'évoluent guère dans le temps : on se contente de prolonger, par âge quinquennal, la moyenne de ces taux. Les taux d'activité des jeunes entrant sur le marché du travail et des personnes autour de l'âge de la retraite sont très contrastés : on les projette par âge détaillé. En outre, on considère que l'évolution du taux d'activité des jeunes résulte, d'un côté, de la progression des taux de scolarisation (modélisée également au moyen d'une loi logistique) et, de l'autre, du recul de l'inactivité des jeunes non scolarisés.

(1) La Loi logistique retenue a pour équation : $\ln \left(\frac{(y_t - y_0)}{(y_1 - y_t)} \right) = a.t + b$

où y_t : taux d'activité observé; y_0 : taux limite passé; y_1 : taux limite futur; y_t : temps.



qu'en 2014 alors que celui des actifs masculins atteindrait son maximum en 2005. Et la part des femmes dans la population active devrait atteindre 48 % à partir de 2015 (contre 34,5 % en 1968 et 45,1 % en 1995).

Des hypothèses alternatives sur l'activité des femmes et des jeunes auraient un impact réduit sur la population active...

Les incertitudes démographiques sur l'ampleur de la fécondité ou du solde migratoire pèsent fortement sur la projection du nombre d'actifs. Il en est de même des comportements d'activité des jeunes, des femmes adultes et des plus âgés.

Des scénarios alternatifs font donc l'hypothèse que les comportements d'activité des jeunes et des femmes adultes diffèrent, dans l'avenir, de ceux observés dans la dernière période, aboutissant à long terme, à une participation à l'activité plus forte (hypothèse d'activité "haute") ou, au contraire, plus faible (hypothèse d'activité "basse") que celle résultant d'une simple prolongation tendancielle.

Pour les femmes adultes, les alternatives envisagées restent dans la perspective d'une poursuite de la croissance des taux d'activité. L'hypothèse d'activité "haute" fait converger les taux d'activité français vers ceux des pays où l'activité féminine est la plus élevée. L'hypo-

thèse d'activité "basse" conduit, au contraire, à un plafonnement rapide des taux d'activité féminins.

Pour les jeunes, l'événement important est l'horizon de la stabilisation des taux d'activité. Autour de la projection tendancielle a été testé un scénario de stabilisation plus rapide (hypothèse d'activité future "haute") ou, au contraire, plus tardive (hypothèse d'activité "basse"). Mais on peut également imaginer que la scolarisation conserve encore longtemps le rythme de progression rapide qu'elle connaît depuis le milieu des années quatre-vingt. On a ainsi évalué l'impact d'une sortie du système scolaire décalée de deux années⁽⁴⁾ par rapport à la situation actuelle (modèle d'activité future "très basse" des jeunes).

L'écart engendré par les scénarios d'activité "haute" et "basse" est finalement assez faible (+ 430 000 ou - 500 000 en 2040 par rapport au scénario tendanciel) (graphique 4, tableau 3). Le scénario d'activité "très bas" aboutit, par contre, à diminuer dès 2015 assez fortement le nombre d'actifs (- 1 440 000 par rapport au scénario tendanciel).

...mais une remontée significative de l'âge de cessation d'activité l'accroîtrait très fortement

La France se distingue des pays voisins par un faible niveau d'activité des plus de cinquante-cinq ans. L'allongement de l'espérance de vie sans incapacité, l'entrée plus tardive sur le marché du travail ou encore les risques de déséquilibre affectant les régimes de retraite, sont autant d'éléments permettant d'envisager une remontée du taux d'activité des personnes les plus âgées. Une telle évolution semble s'amorcer en Allemagne et en Italie, pays parti-

(4) - En fait, on a affecté le taux limite d'une catégorie d'âge, à une catégorie âgée de deux années de plus.

PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE DANS UNE OPTIQUE DE COURT TERME

Les projections de population active présentées dans l'article valent surtout dans une optique de moyen long terme. Pour une utilisation de plus court terme - confrontation des évolutions constatées de population active et des tendances estimées (lors d'exercices antérieurs), ou prévisions de chômage à partir de prévisions d'emploi - la projection de population active doit être cohérente avec les sources d'estimation de l'emploi et du chômage dont on dispose. Un tel exercice implique également de tenir compte d'éventuels phénomènes de «flexion conjoncturelle» des taux d'activité. On est ainsi amené à proposer d'autres évolutions tendanciennes de la population active.

D'une part on considère généralement que les taux d'activité évoluent selon une tendance propre et qu'ils comportent une composante dépendant de facteurs conjoncturels ou institutionnels (phénomènes de flexion). Des calculs de tendances «au plus près» des taux observés, des lissages en fin de compte, laissent peu de place pour une interprétation en termes de flexion des taux d'activité. Or, concernant les jeunes par exemple, on peut faire l'hypothèse que les taux d'activité observés lors des dernières années sont particulièrement faibles du fait de la situation du marché du travail. Cependant, pour cette catégorie, le choix a été fait, dans le scénario central, de déduire l'évolution tendancielle des taux d'activité de celle des taux de scolarité. Cette méthode conduit, sur la période récente, à une tendance proche des évolutions observées. Un ajustement de type logistique, appliqué directement aux taux d'activité, conduit à une tendance plus éloignée. Cela permet, en outre, d'apprécier l'impact du choix de la méthode de projection sur l'activité des jeunes.

D'autre part se posent des problèmes de concept. Deux populations actives sont en pratique calculées chaque année, dont les évolutions diffèrent sensiblement de celles de la population active au sens du recensement. Il s'agit des populations actives au sens de la "première approche" (méthode de la comptabilité nationale, où l'on ajoute emploi et chômage BIT) et au sens du BIT mesurée à l'enquête Emploi de mars à mars. Pour calculer une tendance correspondant à la "première approche", la méthode de projection des taux par âges quinquennaux n'est pas possible, faute de données à ce niveau d'agrégation. En revanche, cette même méthode peut être appliquée pour la population active au sens du BIT, puisque les taux sont mesurés par âge lors de chaque enquête Emploi. Mais il convient, pour être cohérent, d'appliquer ces taux non à la population totale, mais à celle retenue dans le champ de l'enquête (ménages ordinaires plus une partie des autres ménages). De telles projections peuvent alors être rapprochées de la population active mesurée chaque année dans l'enquête Emploi. En pratique, toutefois, on pourrait également rapprocher les évolutions fournies par de telles projections et celles de la population active au sens de la "première approche", dont on a pu constater la grande proximité ces dernières années. Lorsque les exercices de prévision concernent les demandeurs d'emploi, la population active implicite (la somme de l'emploi et des demandeurs d'emploi en fin de mois) n'est pas satisfaisante en raison notamment de possibles doubles comptes. Compte tenu des évolutions respectives de ces agrégats, il est toutefois préférable d'utiliser les ressources en main-d'œuvre (au sens du recensement).

Une évolution moins dynamique selon le concept BIT

Deux scénarios ont été calculés en fonction d'hypothèses alternatives sur les jeunes (1) en utilisant à la fois les concepts du recensement et du BIT. Les évolutions de court terme (1995-2000) apparaissent voisines de celles du scénario central mais différent quelque peu sur le passé lorsqu'on retient le concept du recensement. Les évolutions sont moins dynamiques avec l'optique BIT : 30 000 actifs de moins par an, par exemple, jusqu'en 2000, soit 136 000 contre 166 000. Cet écart s'explique pour 20 000 par l'évolution de l'activité féminine et pour 10 000 par celle des hommes. L'activité des femmes est en effet beaucoup plus dynamique au sens du recensement et la tendance à la hausse des taux d'activité féminins au sens du BIT est ainsi moins forte. Pour les projections au sens du recensement, l'impact des choix sur les jeunes est négligeable en projection mais ne l'est pas sur le passé.

(1) Quelques autres différences avec le scénario central concernent également certaines autres classes d'âge (voir INSEE Résultats).

Scénarios central et alternatifs de court terme : variations annuelles moyennes entre niveau au 1^{er} janvier

En milliers

	1982/1985	1985/1990	1990/1995	1995/2000	2000/2005
Scénario central					
Hommes	10	-5	25	29	36
Femmes	205	166	155	134	109
Total	215	161	180	163	145
Scénario REC1					
Hommes	17	-2	18	34	33
Femmes	203	180	174	132	96
Total	220	178	192	166	129
Scénario REC2					
Hommes	2	13	39	35	28
Femmes	198	185	179	129	92
Total	200	198	218	164	120
Scénario BIT1					
Hommes	11	-6	14	25	18
Femmes	167	130	139	111	83
Total	178	124	153	136	101
Scénario BIT2					
Hommes	-2	-3	32	30	18
Femmes	156	130	132	107	80
Total	154	127	164	137	98

Scénario REC1 : activité au sens du recensement, hypothèse alternative portant sur l'activité des femmes (en pratique très voisin du scénario central).

Scénario REC2 : comme REC1 et calcul d'une tendance directement sur les taux d'activité des jeunes (plutôt qu'à partir des taux de scolarité).

Scénario BIT1 : activité au sens du BIT avec hypothèses de REC1.

Scénario BIT2 : activité au sens du BIT avec hypothèses de REC2.

Sources : INSEE, MTAS-DARES (INSEE-Résultats).

culièrement concernés par la baisse de la fécondité, et où la politique d'encouragement au départ en retraite anticipée a déjà été, en grande partie, abandonnée.

La simulation d'une remontée progressive de l'âge de cessation d'activité de cinq ans entre 2000 et 2020, conduit à un surcroît d'actifs important. Avec cette hypothèse, la population active augmenterait jusqu'en 2020, dépassant les trente millions. Le supplément d'actifs serait alors de 2 850 000 par rapport à la projection tendancielle et se maintiendrait presque à ce niveau jusqu'en 2040 (Blanchet, Marioni, 1996). Le taux d'activité moyen augmenterait pour atteindre environ 57 % en 2015 (contre 52,5 % dans le scénario tendanciel), avant d'amorcer une décroissance qui l'amènerait encore à presque 52 % en 2040 (environ 47 % dans le scénario tendanciel).

L'impact des hypothèses de fécondité est considérable après 2015

Au-delà de 2010-2015, les facteurs démographiques devraient conserver une influence prépondérante, mais beaucoup plus difficile à prévoir car les générations qui arriveront alors en âge de travailler ne sont pas encore nées. L'impact de la fécondité se révèle à cet égard considérable. Ainsi, les deux hypothèses de fécondité extrêmes retenues dans les prévisions officielles de l'INSEE (1,5 ou 2,1 enfants par femme) aboutissent à un écart d'environ 4,5 millions d'actifs à l'horizon 2040 (graphique 5).

Dans l'hypothèse où «la descendance finale des femmes» ne serait que de 1,5 enfant, le nombre total d'actifs serait de 23,7 millions en 2040, soit un retour de la population active à un niveau proche de celui de 1980. Dans l'hypothèse où elle serait de 2,1 enfants, le nombre d'actifs atteindrait 28,2 millions; ce qui permettrait de stabiliser la po-

Tableau 3
Impact des différentes hypothèses sur l'évolution future
de la population active

En milliers

	2000	2005	2010	2015	2020	2040
Scénario "tendanciel".....	27 069	27 797	27 785	27 645	27 419	26 088
Écarts par rapport au scénario "tendanciel"						
Fécondité 1,5 (1).....	-	-	-3	-77	-343	-2 381
Fécondité 2,1 (2).....	-	-	+3	+57	+262	+2 118
Solde migratoire nul (3).....	-156	-300	-429	-565	-714	-1 422
Activité "basse" (4).....	-285	-391	-450	-481	-495	-504
Activité "très basse" (5).....	-747	-1 127	-1 337	-1 433	-1 468	-1 444
Activité "haute" (6).....	+271	+358	+400	+422	+431	+432
"Recul de l'âge de cessation d'activité" (7) ...	-	+358	+1 391	+2 364	+2 850	+2 718
Scénario "tendanciel" : fécondité 1,8 / solde migratoire annuel + 50 000 / prolongement de la tendance pour les comportements d'activité.						
Scénarios (1) à (3) : variantes portant sur les hypothèses démographiques [sur le taux de fécondité : 1,5 (1) et 2,1 (2) et le solde migratoire : nul (3)]. Les hypothèses d'activité sont celles du scénario tendanciel :						
Scénarios (4) à (7) : variantes portant sur les hypothèses d'activité, les hypothèses démographiques (fécondité et solde migratoire) sont celles du scénario tendanciel :						
● activité "basse" (4) : croissance moins rapide de l'activité féminine (taux limites à 87,5% pour les 25-29 ans, 85% pour les 30-49 ans et 82,5% pour les 50-54 ans) / décroissance plus forte de l'activité des jeunes (mais stabilisation à moyen terme);						
● activité "très basse" (5) : croissance moins rapide de l'activité féminine / décroissance encore plus forte de l'activité des jeunes (stabilisation seulement à long terme) du fait du prolongement durable de la forte augmentation du taux de scolarité amorcée au milieu des années quatre-vingts;						
● activité "haute" (6) : croissance plus rapide de l'activité féminine (taux limites à 90% pour les 25-49 ans et 87,5% pour les 50-54 ans) / décroissance moins forte de l'activité des jeunes;						
● "recul de l'âge de cessation d'activité" (7) : remontée progressive de l'âge effectif de sortie de la vie active de cinq ans entre 2000 et 2020.						

Source et calculs : INSEE, MTAS-DARES.

Encadré 3

UNE FORTE INFLUENCE DU SOLDE MIGRATOIRE, MÊME A MOYEN TERME

Le niveau du solde migratoire, qui a beaucoup fluctué dans le passé, est l'un des points les plus fragiles de la projection. L'insuffisance des données statistiques annuelles dans ce domaine, ainsi que la complexité et la diversité des facteurs qui peuvent affecter les migrations internationales, rendent sa prévision très difficile. Pourtant, les hypothèses faites en la matière ont des conséquences importantes sur le nombre total d'actifs même à court-moyen terme. Un solde migratoire nul aurait pour effet de faire retomber, dès 2025, la population active à son niveau actuel, alors que dans la projection initiale, ce phénomène ne se produit qu'après 2035. En 2040, le nombre total d'actifs serait inférieur de 1,4 million par rapport à la projection tendancielle. A l'inverse, un solde migratoire annuel de + 160 000 (1) permettrait de stabiliser la population active.

(1) - Nombre très important puisque supérieur aux 130 000 enregistrés de 1963 à 1974, période de forte immigration. Ce résultat a été obtenu en faisant l'hypothèse d'une structure migratoire identique à celle de 1963-1974 composée essentiellement d'actifs.

population active après 2006, grâce à une nouvelle remontée du nombre d'actifs qui s'amorcerait en 2015. Au total, dans ce scénario, la population active augmenterait de deux millions de 1995 à 2040 dont la quasi-totalité serait malgré tout acquise avant 2006.

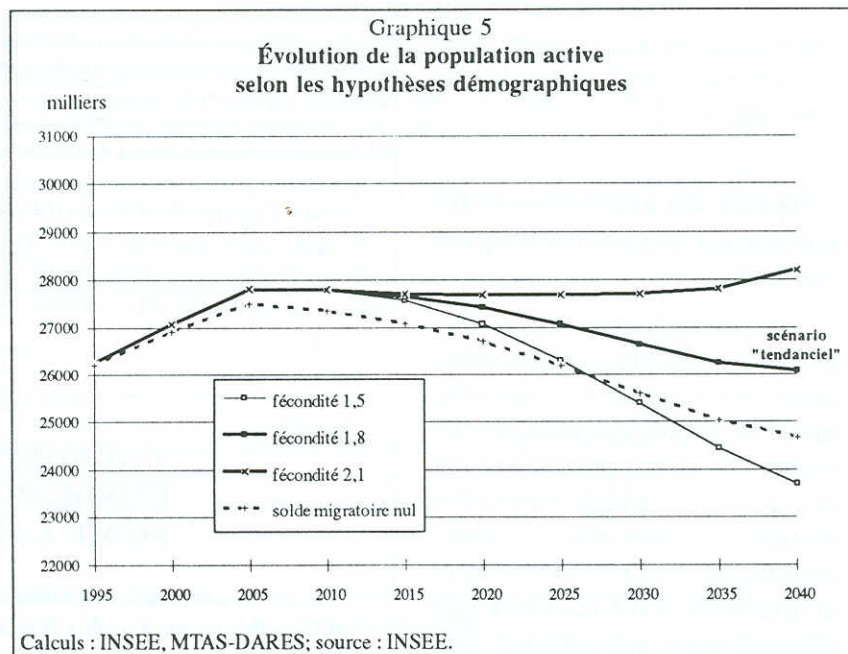
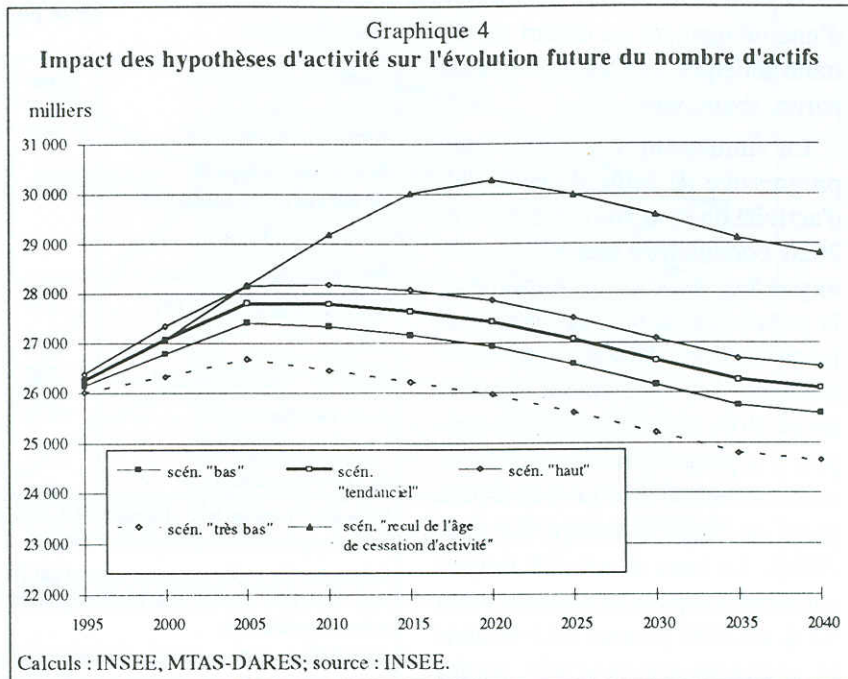
Ces hypothèses alternatives permettent de relativiser l'évolution déduite d'une simple prolongation des tendances passées. Elles illustrent également l'importance respective des différents facteurs susceptibles d'affecter l'évolution de la population active à des horizons de moyen ou long terme.

Les facteurs de nature démographique ont à cet égard une importance prépondérante qui explique que la progression de la population active se poursuive dans les dix années à venir. La modification des comportements d'activité peut, elle, avoir un impact fort à moyen terme si la scolarisation continue à se développer fortement ou si l'âge de la retraite est retardé. Les mouvements migratoires peuvent également avoir un fort impact à moyen terme. Enfin à plus long terme, la fécondité retrouve un rôle essentiel pour expliquer les évolutions futures.

D. Brondel (INSEE),
A. Gubian (DARES),
D. Guillemot (CGP),
L. Lincot (INSEE),
P. Marioni (DARES).

Bibliographie

- Baraille J.-P. et Esquieu P. (1995), «1995-2004 : dans le second degré, décroissance des effectifs d'élèves», *Education et formations*, n° 42, pp. 17-26, DEP, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Insertion Professionnelle.
- Blanchet D. et Marioni P. (1996), «L'activité après cinquante-cinq ans : évolutions récentes et éléments de prospective », *Economie et Statistique*, n° 300.
- Blanchet D. et Pennec S. (1996), «Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ?», *Economie et Statistique*, n°300.
- Brondel D., Guillemot D., Lincot L. et Marioni P. (1996), «La population active devrait encore augmenter pendant une dizaine d'années», *Economie et Statistique*, n° 300.
- Brondel D., Gubian A., Guillemot D., Lincot L. et Marioni P. (1996) «Projections de population active 1995 - 2040», *Insee Résultats* (à paraître début 1997).
- Brondel D., Guillemot D. et Marioni P. (1996), «La population active : facteurs d'évolution et perspectives», *Données Sociales 1996*, pp. 110 à 116.
- Desplanques G. (1993), «Activité féminine et vie familiale», *Economie et Statistique*, n°261, pp. 23-32.
- Dinh Q. C. (1994), «La population de la France à l'horizon 2050», *Economie et Statistique*, n° 274.
- Marc N. et Marchand O. (1987), «Projections de population active disponible, 1985-2010», *Collections de l'Insee*, série D, n° 118.



PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.
Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-RUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.